20 novembre 2000

00.162
ad 00.049

Postulat du groupe socialiste

Vers un examen sérieux de la revalorisation des traitements de la fonction publique

Le budget de l'Etat pour 2001 tient compte modérément et avec une sagesse mesurée de l'embellie conjoncturelle que l'on croit percevoir en cette fin de l'an 2000. Le groupe socialiste qui soutient le budget 2001 prend acte de cette position.

Par contre, il estime nécessaire et même indispensable que l'Etat se préoccupe dès maintenant et dans la perspective claire du budget 2002 de la revalorisation des traitements de la fonction publique et plus généralement de l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires de l'Etat.

Le groupe socialiste considère comme essentiel que les salaires de la fonction publique soient améliorés. Il n'oublie pas les 220 à 250 millions de francs qui représentent les sacrifices consentis par les collaborateurs de l'Etat au titre de l'assainissement des finances cantonales durant ces dernières années.

Il propose une approche différenciée et privilégie trois axes de travail pour guider cette réflexion.

Premièrement, on doit s'attacher à revaloriser certaines catégories de salariés de la fonction publique nettement défavorisées; l'exemple évident est celui des salariés du secteur de la santé.

Deuxièmement, on doit porter une attention toute particulière à la situation des fonctionnaires dont l'activité est en concurrence directe avec le monde de l'industrie privée et le marché compétitif en général. Par exemple, la situation des informaticiens doit être examinée avec soin.

Troisièmement, on doit conduire cette réflexion dans une perspective de comparaison avec la situation des fonctionnaires des cantons proches et analogues; par exemple des comparaisons avec les cantons du Jura et de Fribourg seraient judicieuses.

En conclusion, le groupe socialiste demande au Conseil d'Etat de mener sans attendre la réflexion qui s'impose pour pouvoir, au plus tard au moment de la présentation du budget 2002, soumettre au Grand Conseil un train de réformes améliorant les traitements de la fonction publique.

Signataires: A. Laurent, J.-J. Delémont, P. Berthoud, G. Santschi, B. Soguel, F. Gertsch, F. Berthoud, P. Erard, H. Deneys, F. Cuche, M.-A. Crelier-Lecoultre, J.-C. Perrinjaquet, O. Duvoisin, B. Renevey, M. Debély, H.U. Weber et F. Perrin-Marti.